

Angers, le 4 novembre 2022

Angers - Un mois pour parler d'égalité et agir contre les violences sexistes et sexuelles : programme et enjeux !



Christelle Lardeux-Coiffard, Adjointe aux Solidarités actives et aux Droits des femmes, et Jeanne Behre-Robinson, Adjointe à la Sécurité et à la Prévention, viennent de présenter la programmation du « *mois pour agir contre les violences sexistes et sexuelles* » : une démarche de sensibilisation qui se déroulera du 7 au 30 novembre 2022 à Angers.

Expositions, ateliers, ciné-débat, chorale, formation en ligne : les formats proposés seront nombreux pour parler et agir pour toujours plus d'égalité. Une programmation qui s'adresse à tous : les Angevins bien sûr mais également les agents de la collectivité et du CCAS ainsi que les professionnels et bénévoles du monde associatif et institutionnel.

« *L'égalité entre les femmes et les hommes concerne de nombreux domaines tels que l'accès aux droits, la lutte contre les violences sexistes et sexuelles, l'éducation, l'aménagement des espaces publics ou encore l'égalité professionnelle* », souligne Christelle Lardeux-Coiffard.

Une collectivité engagée pour agir dans la durée

La lutte pour l'égalité et contre les violences sexistes et sexuelles est inscrite dans le Pacte républicain qui a été adopté lors du [Conseil municipal du 27 juin 2022](#). Ce dernier rappelle un ensemble de valeurs et de principes qui fondent la République française, à commencer par sa devise : « Liberté, égalité, fraternité ».

A cela s'ajoute plusieurs feuilles de route qui visent à intégrer les enjeux d'égalité dans la mise en œuvre quotidienne de l'action publique de la collectivité et du CCAS :



- ▶ Feuille de route Egalité entre les femmes et les hommes et lutte contre les violences sexistes et sexuelles 2021-2026
- ▶ Feuille de route portant sur l'Égalité professionnelle entre les femmes et les hommes 2023-2025
- ▶ Feuille de route en faveur du respect de la laïcité 2022-2026

La collectivité agit également en tant qu'employeur (gestion des ressources humaines et dimension managériale) et intègre les enjeux d'égalité dans sa relation avec les partenaires du service public (conventions, marchés publics ...).

Avec la « *Feuille de route Egalité entre les femmes et les hommes 2021-2026* », la collectivité s'engage à promouvoir et à diffuser une culture de l'égalité sur tout le territoire en :

- Labélisant des événements portés par la Ville et construits avec les acteurs locaux
- Soutenant des événements locaux qui agissent pour l'égalité entre les femmes et les hommes

Elle s'engage également à mettre en œuvre une action renforcée pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles ; ce qui passe par :

- La formation des agents de la Ville et du CCAS qui sont au contact des publics
- La prévention et la lutte contre les discriminations, les actes de violences, le harcèlement moral ou sexuel, ainsi que les agissements sexistes et sexuels
- Le soutien aux associations qui œuvrent pour la lutte contre les violences sexistes et sexuelles
- La prévention des violences par le biais d'une communication ciblée

« *Cette démarche s'inscrit dans la continuité des initiatives prises depuis plusieurs années, avec la signature de plusieurs chartes et protocoles, par la Ville d'Angers, le CCAS et Angers Loire Métropole, tels que : la charte de la diversité en entreprise, le protocole départemental de lutte contre les violences faites aux femmes, la charte européenne pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie locale* », rappelle Christelle Lardeux-Coiffard.

« *Signé par Angers Loire Métropole, le contrat local de mobilisation et de coordination pour la lutte contre les violences sexistes et sexuelles (2020-2023) repose sur cinq priorités : la formation de l'ensemble des acteurs grâce à une offre commune et adaptée, le développement et le repérage des victimes sur l'ensemble du territoire de la communauté urbaine, les échanges entre professionnels, la prévention des violences via notamment une communication ciblée et l'accroissement de l'offre d'accompagnement des victimes et des auteurs* », poursuit Jeanne Behre-Robinson, Adjointe à la Sécurité et à la Prévention.



Et d'ajouter : « *De plus, le livret agir contre les violences sexistes et sexuelles et la formation labellisée au primo accueil des victimes de violences sexistes et sexuelles sont aujourd'hui des outils reconnus par l'ensemble des acteurs du territoire dans l'indispensable lutte contre les violences.* »

Un programme varié pour parler et sensibiliser

Victimes, témoins, auteurs : sensibiliser à tous les niveaux grâce à des événements dédiés, telle est l'ambition de ce mois en faveur de toujours plus d'égalité. Les temps forts à ne pas manquer :

► FORMATION EN LIGNE

StandUp : Agissons ensemble contre le harcèlement de rue

Vendredi 18 novembre – 12h30 - Inscription : angers.fr

Une formation en ligne pour apprendre à réagir en tant que témoin de harcèlement sexuel dans l'espace public (la rue, les transports en commun...) grâce à la méthode des 5 D.

► CINE-DEBAT

Réparer les vivantes

Samedi 26 novembre – 15h30 - Centre Jean-Vilar - Réservation à l'accueil du Centre Jean-Vilar ou au 02 41 68 92 50 - Mode de garde gratuit

Dans les locaux de l'association Women Safe, des professionnelles travaillent ensemble, main dans la main avec un objectif commun : réparer les femmes et les enfants victimes de tous types de violences. Projection du documentaire de Florie Martin suivie d'un échange animé par le Centre d'information et du droit des femmes et des familles 49.

► EXPOSITIONS

Déconstruire les idées reçues sur les violences faites aux femmes

Du 7 au 30 novembre - Direction Sécurité Prévention de la Ville d'Angers 17, rue Chevreul

Cette exposition, conçue par l'association Elu.es contre les violences faites aux femmes (ECVF) et illustrée par Estelle Grossias, reprend 9 idées reçues sur les violences faites aux femmes, les illustre et les déconstruit à l'aide de données chiffrées et de textes. Il s'agit de déconstruire à la fois les préjugés concernant les violences contre les femmes et les représentations sexistes qui empêchent de penser efficacement le sujet.

Lien vers le [programme détaillé](#).

Au-delà du programme

► **L'illumination de l'Hôtel de Ville en orange.** C'est la couleur choisie par l'ONU pour sensibiliser sur les violences sexistes et sexuelles dans le cadre de la campagne « *Orangez le monde* » pour mettre fin dès à présent aux violences à l'égard des femmes.

Du 24 au 28 novembre, de 20h à 23h (horaire raccourci par souci de sobriété énergétique).

► **Une campagne d'information pour rappeler les numéros d'urgence** à connaître et composer lorsqu'on est victime de violences sexistes et sexuelles, témoins ou auteur.

Du 7 au 30 novembre sur les réseaux sociaux de la Ville d'Angers et les panneaux numériques Decaux.

► **La déclinaison et la diffusion du violentomètre** auprès des services de la Ville qui sont en contact avec du public (impression en format réglette et affiche).

Le violentomètre : un outil simple et utile pour "mesurer" si sa relation amoureuse est basée sur le consentement et ne comporte pas de violences.

Du 7 au 30 novembre. Téléchargeable en suivant [ce lien](#).

Pour toute demande d'information : relations.presse@ville.angers.fr